

Programme régional des douleurs chroniques

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

Type (s) de clientèle/Expertise

Le programme de douleur chronique reçoit des usagers qui présentent une douleur persistante. Ce programme est offert à la clientèle adulte qui présente une problématique de douleur qui persiste au-delà du délai normal de guérison des tissus ou qui est associée à un désordre chronique. Les services sont offerts sur une base externe.

Les usagers en suivi dans un programme de réadaptation adulte du CMR peuvent être orientés vers le programme de douleurs chroniques lorsque l'objectif poursuivi est une auto-prise en charge d'une douleur chronique. Ces usagers présentent alors un diagnostic déjà admissible dans les programmes de réadaptation en déficience physique.

L'utilisateur dont la référence est externe au programme déficience du CISSSMO doit présenter des douleurs chroniques depuis plus de 12 mois et avoir atteint un plateau après au moins 3 mois d'interventions régulières en services spécifiques. Les incapacités significatives et persistantes sont en lien avec un des diagnostics suivants :

- Algodystrophie, dystrophie réflexe;
- Polyarthrite rhumatoïde et autres polyarthrites;
- Douleur du membre fantôme post amputation;
- Spondylite ankylosante;
- Syndrome douloureux persistant suite à une blessure orthopédique grave (BOG);
- Fibromyalgie;
- Maux de dos chroniques (lombalgie, dorsalgie);
- Syndrome douloureux persistant depuis plus d'un an suite à une entorse ou une blessure musculaire.

2. Collaborateurs - Partenaires

Interne :

- Programme de réadaptation fonctionnelle en déficience physique;
- Intervenants des services spécifiques du CISSSMO;
- Médecins généralistes et spécialistes.

Externe :

- Médecins généralistes et spécialistes;
- Intervenants des services spécifiques du CISSSME, CISSSMC et du CIUSSS Estrie;
- Intervenants d'un Centre hospitalier universitaire de Montréal;
- Établissements surspécialisés.

3. Synthèse des services offerts

La finalité de ce programme est de réduire l'impact de la douleur sur le fonctionnement global des usagers par une auto-prise en charge de la douleur. Les activités proposées ont pour objectifs de permettre à l'utilisateur :

- de connaître le phénomène douloureux, les facteurs contributifs et ses conséquences fonctionnelles;
- d'apprendre à composer avec la douleur;
- d'intégrer et de maintenir la pratique régulière d'activités physiques dans son mode de vie;
- de s'approprier et d'intégrer les stratégies de gestion de la douleur dans son quotidien.

Différentes modalités de groupe sont offertes sous forme d'enseignement portant sur la physiologie et la gestion de la douleur, la physiologie de l'exercice, l'hygiène posturale, la gestion de l'énergie, du stress, du sommeil et des médicaments.

Tous les usagers doivent participer à un programme de réactivation physique et exceptionnellement des interventions individuelles peuvent être offertes pour une problématique précise ou pour une intégration plus personnalisée des stratégies.

4. Perspective

- Mettre en place les services offerts en douleur chronique qui s'inscrivent dans le continuum de services dans chacun des CISSS de la Montérégie, et ce en cohérence avec les travaux amorcés antérieurement par les RUIS et l'INESS;
- Poursuivre la réalisation des activités cliniques tout en diffusant sa programmation déjà élaborée et révisée en 2015-2016;
- Développer le programme identifié comme un élément du centre d'expertise régional de douleur chronique qui devra s'intégrer dans les continuums de services de notre établissement, du CISSSME, du CISSSMC ainsi que du CIUSSS de l'Estrie.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Guy Forcier, coordonnateur des programmes régionaux DP	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		